

Fonds Melvan



É KREIZ ER MOR

JOURNAL PAROISSIAL

ILE HÉDIC (MORBIHAN)

Prix de l'abonnement annuel : 5 F - Le N° : 0,50 F

I.E. GUICHER Louis - C.C.P. Nantes 2205-60

Le Club Nautique Hédicais

L'idée était dans l'air. Noroit ou Suet, Suroit ou Nordet, les quatre vents le savaient. On en parlait. Il fallait que cela se fasse. Pourquoi ? On ne savait très bien. Comment ? Encore moins. Ou ? Ici. Quand ? Tout de suite. Alors on décida de se réunir et c'était parti ».

C'est le 29 août que se tint la réunion pour la création du « CLUB NAUTIQUE HÉDICAIS ».

Sous la présidence de Monsieur le Maire Jean-Marie, la séance est ouverte.

Violette verse le « gwen ru » et les mains se tendent pour saisir les verres qui se lèvent, marquent un temps d'arrêt pour bien montrer que l'on va parler de choses sérieuses et que la mission du gwen ru est autant d'éclaircir la gorge que les idées.

Autour de la table chez Michel, il y a, outre Jean-Marie, Alcime, Basile, Guy Blanchet, Jeannot Chapel, Hugues Pineau, Auguste Neau.

HÉDIC s'anime et prend un nouveau visage. Beaucoup d'estivants sont plaisanciers.

Le PORT LA CROIX reçoit de plus en plus de yachts étrangers. Les pêcheurs sont bien souvent gênés pour sortir du port, les bateaux de plaisance mouillant au petit bonheur... les aussières s'emmêlent, en un mot c'est l'anarchie. Il faut mettre de l'ordre.

Le projet de port à l'ARGOL traîne. Aucune information sérieuse n'existe sur la question. Il faut savoir ce qu'il en est.

Ce port est, pour la vie d'HÉDIC, très important et il semble que le projet n'aboutira jamais, personne ne prenant réellement en mains le dossier pour lui faire parcourir les étapes nécessaires à une bonne fin.

Le Ve Plan de Développement Economique et Social et vraisemblablement le sixième comporte et comporteront une part très importante de crédits et de facilités de financement pour des équipements destinés à la Plaisance. Là l'affaire est sûre : il suffit de voir ce qui a été fait au Beg Rohu, à la Trinité, à la pointe Saint-Jacques.

Le CLUB NAUTIQUE HÉDICAIS, organisme officiel, peut donc représenter les intérêts d'HÉDIC et son existence s'impose.

Sur le plan sportif il est très intéressant d'initier les jeunes à la voile et d'animer les loisirs des patrons de yacht qui passent leurs vacances à HÉDIC. Des régates en liaison avec les clubs voisins pourraient faire d'HÉDIC soit un départ soit une arrivée soit une bouée de parcours, et rendrait à HÉDIC sa place incontes-

tée de Reine de la baie de QUIBERON. Reine dont le diadème de rochers et la sauvagerie de son palais préservera la solitude et qui, comme toute grande souveraine sera plus ou moins inaccessible au commun des mortels.

Beaucoup craignent en effet qu'un port en eau profonde à l'Argol, qu'une animation de plaisance enlève à HÉDIC ce qu'ils sont venus chercher : « Le calme ». A ceux-là qui ont cent fois raison de vouloir préserver ce qui partout ailleurs a disparu nous disons que la garantie de calme et de non envahissement est le club nautique Hédicais.

Qu'ils ne se leurrent pas, le développement des industries de loisir est tel que si nous ne prenons pas les choses en mains, d'autres le feront. D'autres qui sont extérieurs à l'île et qui piétineront tout ce qui nous est cher à HÉDIC.

Le CLUB NAUTIQUE HÉDICAIS est créé par des Hédicais de sang ou de cœur, qui, au prix de grandes difficultés financières et après de longues de route, ont mouillé à Hédic sans avoir aucunement l'intention de transformer l'île en grenouillère hurlante, sans gêne et environnée de papiers gras.

Comme vous le voyez la discussion fut longue et constructive. Une fois les idées posées, une fois la route faite sur la carte, la navigation commence, le Club n'a pas dépassé PALAIRE, le large est encore loin.

Le dimanche 13 août 1967, dans la salle de télévision du presbytère, se tient la première assemblée générale. Les statuts sont approuvés. Les 30 personnes présentes se déclarent membres du club et procèdent aux élections du conseil et du bureau dont voici la composition :

Président d'honneur : M. Pierre Jean Le Moing, Maire d'Hédic.

Président : M. le Docteur Auguste Neau, Nantes.

Vice-Présidents : M. l'abbé Louis Le Guichet, Recteur d'Hédic — M. Alcime Blanchet, Hédic — M. Michel Bolo, Nantes.

Secrétaire Général : M. Jean Chapel, Rennes.

Secrétaire Général adjoint : M. Maurice Le Scoarnec, Auray.

Trésorier : M. Guy Blanchet, Lorient. Trésorier adjoint : M. Mensior, Reims.

Membres du conseil : M. Vincent Le Guron, Hédic — M. J.-C. Rueland, Paris — M. Marc Allanac, Hédic — M. Jean-Marie Blanchet, Hédic.

Voici où en est actuellement le CLUB NAUTIQUE HÉDICAIS. Le nombre de membres est actuellement de 42. Le siège social est à la Mairie d'Hédic. Sauf contre indications, la correspondance est à adresser au Président, Avenue de Malville à NANTES-44.

Nous donnerons dans un prochain numéro de KREIZ ER MOR d'autres nouvelles du club et un compte rendu des travaux.

Un Vice-Président, Michel BOLO.